

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2014

L'an deux mille quatorze le 22/05/14 à 18h30 s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.

**Etaient présents** Fabrice De Nardi, Elisabeth Bousquet, Roger Bourhoven, Fabrice Rédoules, Sylvia Jouhannau, Dominique Colombo, Daniel Hobmaier, Sylvia Goulding, Rémy Soullignac et Frédérique Boret.

**Convocation du 19/05/2014**

Secrétaire de séance : Frédérique Boret.

### **I – Approbation du Compte Rendu du conseil municipal du 28 Avril 2014 à l'unanimité, et validation.**

Le maire demande de procéder au pavoiement du monument aux morts le 27 Mai 2014, pour la première journée officielle de commémoration de la Résistance.

Puis on détermine le tour de rôle des élus à la permanence du samedi.

### **II – PROJET DU BAS DU BOURG**

Jérôme Bonafous prend la parole et interroge le conseil sur sa volonté de réaliser le projet. Il en rappelle l'estimation, 161 000 euros travaux TTC, 180 000 euros opération, et il fait le point sur les demandes de subventions ainsi que sur les réponses obtenues. Il insiste enfin sur la nécessité d'obtenir le cautionnement de tous et évoque la possibilité d'une réunion publique.

Roger Bourhoven précise qu'on est au stade de l'avant-projet, la phase suivante étant le projet puis la consultation des entreprises. Il résume la disposition des différentes entreprises chargées des réseaux.

Les échanges se portent sur le revêtement, le décaissement, les pentes, les caniveaux et les avaloirs, l'évacuation des eaux rue de la mine.

Daniel Hobmaier souligne la nécessité d'une garantie sur l'efficacité de l'évacuation des eaux pluviales et le problème particulier du chemin de la mine. Il demande que le projet intègre l'arrivée dans le village afin de régler la circulation, diriger lisiblement vers les parkings bas du bourg et mairie, et d'harmoniser l'ensemble. Il reçoit l'accord de l'assemblée.

S'en suit une intervention détaillée de Roger Bourhoven sur l'alimentation de la réserve incendie, l'opportunité ou non de recueillir les eaux de pluie, les modes possibles d'évacuation de l'eau, qui répond aux questions posées.

Daniel Hobmaier évoque la consultation d'un spécialiste sur la circulation des flux.

Jérôme Bonafous rappelle qu'en cas de modification du projet, les subventions seront caduques et qu'il faudra reprendre en totalité les demandes.

On conclue sur la nécessité de prendre du temps pour résoudre les problèmes posés par cet avant-projet.

Dans le même temps, on s'accorde sur l'intérêt d'une réunion publique afin d'avancer ensemble, réunion à laquelle seraient présents AGEFAUR ainsi qu'un représentant du S.D.I.S..

La date de cette réunion est arrêtée au 28 Juin à 14 heures.

### **II – QUESTIONS DIVERSES**

Une délibération sur le projet dit « Benjamin » sera à l'ordre du jour du prochain conseil.

Enfin on procède à l'organisation des élections européennes du 25 Mai 2014, et à la composition du bureau.

**La séance est levée.**